

NOTE D'INFORMATION
A DESTINATION DES ABONNES AU RESEAU D'EAU POTABLE
COMMUNE DE DAMAS AUX BOIS

Madame, Monsieur,

Le service eau potable de La Communauté d'Agglomération d'Épinal gestionnaire du réseau d'eau potable souhaite moderniser son parc de compteurs d'eau et équiper votre compteur d'un système radio. La radio relève permet de rendre « intelligent » votre compteur d'eau potable.

A quoi ça sert ? Quels sont les avantages ?

Les compteurs équipés de radio-relève pourront être relevés à distance et à tout moment.

Cette technologie permettra donc :

- De facturer les abonnés uniquement sur leurs consommations réelles avec pour effet direct la suppression des factures estimatives,
- De détecter toutes les surconsommations inhabituelles des abonnés, pouvant être révélatrices de fuites d'eau après leurs compteurs, à travers l'émission d'alertes à destination du service des eaux,
- A moyen terme, ces compteurs permettront également de détecter les fuites sur le réseau principal d'eau potable afin d'optimiser l'usage de cette ressource.

Cet investissement est un service à l'abonné et à la collectivité.

Tous les compteurs changés ou équipés seront directement relevables à distance. Pour cela, il suffira aux agents releveurs de circuler en voiture devant votre habitation pour relever les compteurs d'eau potable.

Quels compteurs seront équipés ?

Ce système de radio-relève sera mis en place à travers :

- Le remplacement de l'intégralité des compteurs d'eau potable âgés de plus de 12 ans
- L'équipement de têtes émettrices sur tous les compteurs d'eau potable âgés de moins de 12 ans et prêt à recevoir ce type de module.

Cette vaste opération est financée par le budget d'eau potable sans incidence sur les coûts des abonnements d'eau potable. L'abonné ne sera donc pas impacté financièrement par ce choix.

Comment va se dérouler l'opération ?

Des agents du service eau potable de la Communauté d'Agglomération d'Epinal procéderont à du « porte à porte » afin de remplacer votre compteur d'eau. En fonction de l'emplacement de votre compteur d'eau diverses situations se présenteront. Si votre compteur doit être changé, l'eau à votre domicile sera coupée pendant la durée de l'intervention.

- Votre compteur d'eau est situé dans un regard à l'extérieur de votre habitation alors nous procéderons à la modification de celui-ci sans vous rencontrer. En fonction de son âge votre compteur sera remplacé ou équipé d'un module radio.
- Votre compteur d'eau est situé dans votre domicile alors nous devons intervenir à l'intérieur de votre habitation. Deux cas de figure se présentent :
 - Vous êtes disponible lors du passage de notre agent, alors nous procédons au changement immédiat de votre compteur d'eau (20 minutes).
 - Vous êtes indisponible, alors un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres. Il conviendra de prendre rendez-vous en contactant notre secrétariat au 03.29.34.47.55.

Si votre compteur est à l'intérieur de votre domicile, afin de faciliter le travail de nos agents, nous vous demanderons de bien vouloir libérer l'accès au compteur.

L'agent référent pour votre secteur est :

- M. Patrick REMY

Chaque membre de la Communauté d'Agglomération d'Epinal possède une carte professionnelle à son nom. En cas de doute sur l'identité de votre interlocuteur, n'hésitez pas à lui demander de vous la présenter.